



Cet itinéraire au départ de la Ferme Léonie, vous conduira, au travers des paysages du Grandvaux sur les traces des anciens contrebandiers et vous permettra de découvrir la faune et la flore du Haut Jura.

En raison de sa proximité avec la Suisse, la Forêt du Mont Noir était un lieu de passage fréquent pour les contrebandiers.

Durée :	2h30	Difficulté :	Moyenne
Distance :	23,23 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	388 m	Activité :	VTT
Dénivelé négatif :	381 m		
Point haut :	1 140 m	Commune :	Saint-Laurent-en-Grandvaux (39150)
Point bas :	840 m		

Description

Départ de la Ferme Léonie, Chemin des Buissonnets.

(D/A) De la Ferme Léonie, dirigez-vous sur la gauche puis suivez la D678 à gauche jusqu'à une petite place à main droite (Place Pasteur).

(1) Empruntez la rue à votre gauche en face de la place, puis rapidement à droite avant l'église, Rue du Coin d'Amont. Continuez toujours tout droit, passez sur la N5 puis devant un centre équestre et arrivez à un croisement (à coté des chalets) juste après la rivière Lemme.

(2) Empruntez la route à droite et poursuivez jusqu'au croisement avec la D437 juste après le hameau des Richards.

(3) Continuez à droite et rejoignez le prochain croisement.

(4) Virez sur la D16E1 à gauche et ignorez de suite la direction du camping des Favières. À la patte d'oie qui suit, poursuivez à gauche en montée.

Entrez dans la forêt et rejoignez la 1^{re} bifurcation.

(5) Empruntez la route forestière à gauche et rejoignez le croisement suivant.

(6) Continuez tout droit jusqu'à une fourche.

(7) Allez tout droit, puis faire de même pour la fourche suivante. Passer devant une antenne de télécommunications avec son local et rejoignez une patte d'oie.

(8) Continuez tout droit sur la même route jusqu'à la prochaine patte d'oie.

(9) Empruntez le chemin sur votre gauche. Effectuez une large courbe à gauche en ignorant un départ à droite. Passez de l'Abri des Myrtille et continuez tout droit et rejoignez le carrefour des Quatre Chemins en bas de la descente.

(10) Continuez tout droit, passez le lotissement et trouvez le départ d'un chemin à gauche une cinquantaine de mètres avant la D437.

(11) Prenez ce chemin entouré d'arbres et poursuivez en ignorant les départs de part et d'autre jusqu'à la D437.

(3) Tourner à gauche sur cette route déjà empruntée et rejoignez la première bifurcation à gauche.

(4) Empruntez à nouveau la D16E1 à gauche et ignorez de suite la direction du camping des Favières. À la patte d'oie qui suit, abandonnez l'itinéraire déjà emprunté et suivez la route de droite.

Points de passages

D/A Ferme Léonie

N 46.577111° / E 5.947155° - alt. 894 m - km 0

1 Rue de Paris / D 678

N 46.575912° / E 5.954306° - alt. 905 m - km 0.68

2 Vers les Moulins - Lemme (rivière) - Affluent de la Saine

N 46.59512° / E 5.974503° - alt. 840 m - km 3.84

3 D437 / Route de Chaumerands / Chemin

N 46.585808° / E 5.98277° - alt. 865 m - km 5.13

4 D16E1 / D 437

N 46.584083° / E 5.980726° - alt. 869 m - km 5.38

5 Route forestière du Mont Noir

N 46.57698° / E 5.984333° - alt. 901 m - km 6.43

6 Route forestière du Mont Noir

N 46.581527° / E 5.989274° - alt. 926 m - km 7.29

7 Route forestière du Mont Noir

N 46.58619° / E 5.993244° - alt. 1 009 m - km 8.26

8 Route forestière du Mont Noir

N 46.596148° / E 6.02168° - alt. 1 116 m - km 11.11

9 Route forestière du Mont Noir

N 46.603156° / E 6.026404° - alt. 1 093 m - km 12.21

10 Les Quatre Chemins

N 46.598405° / E 6.004866° - alt. 962 m - km 14.34

11 Les Nonos

N 46.596817° / E 5.992522° - alt. 923 m - km 15.37

12 Aire de la Savine

N 46.574623° / E 5.975195° - alt. 876 m - km 18.69

13 Patte d'oie, à droite

N 46.565765° / E 5.969418° - alt. 920 m - km 19.98

14 Les Pierres

(12) Arrivé au niveau de la route nationale (Stop), emprunter le passage souterrain à droite afin de traverser la route puis se diriger sur la Route des Gyps (branche de gauche). Passer la voie ferrée puis une aire de stationnement.

(13) À la patte d'oie, obliquer à droite et continuer en gardant la droite jusqu'à l'entrée de Saint-Laurent-en-Grandvaux.

(14) Continuez la route sur votre droite en direction du village, passez la voie ferrée et arrivez au panneau Sens Interdit.

(15) Tournez à droite et au Stop, partez à gauche et retrouvez la Place Pasteur à main gauche.

(1) Prenez à droite puis longez l'église par la gauche.

(16) Tournez à gauche sur le parking avant le monument aux morts puis empruntez la rue au centre des deux bâtiments.

(17) À l'angle du cimetière, virez à droite. Passez sous la voie ferrée et au carrefour avec le Chemin des Buissonnets, tournez à droite afin de retourner à la Ferme Léonie (D/A).

Informations pratiques

La [Ferme Léonie](#) dispose de VTT à assistance électrique en location.

Cette randonnée, s'effectuant à VTT est de difficulté moyenne.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/parcours-sur-la-route-des-contrebandiers/>

N 46.568103° / E 5.956656° - alt. 912 m - km 21.35

15 Rue du Parc

N 46.574793° / E 5.954456° - alt. 905 m - km 22.12

16 Chemin du Cimetière

N 46.576644° / E 5.953442° - alt. 905 m - km 22.61

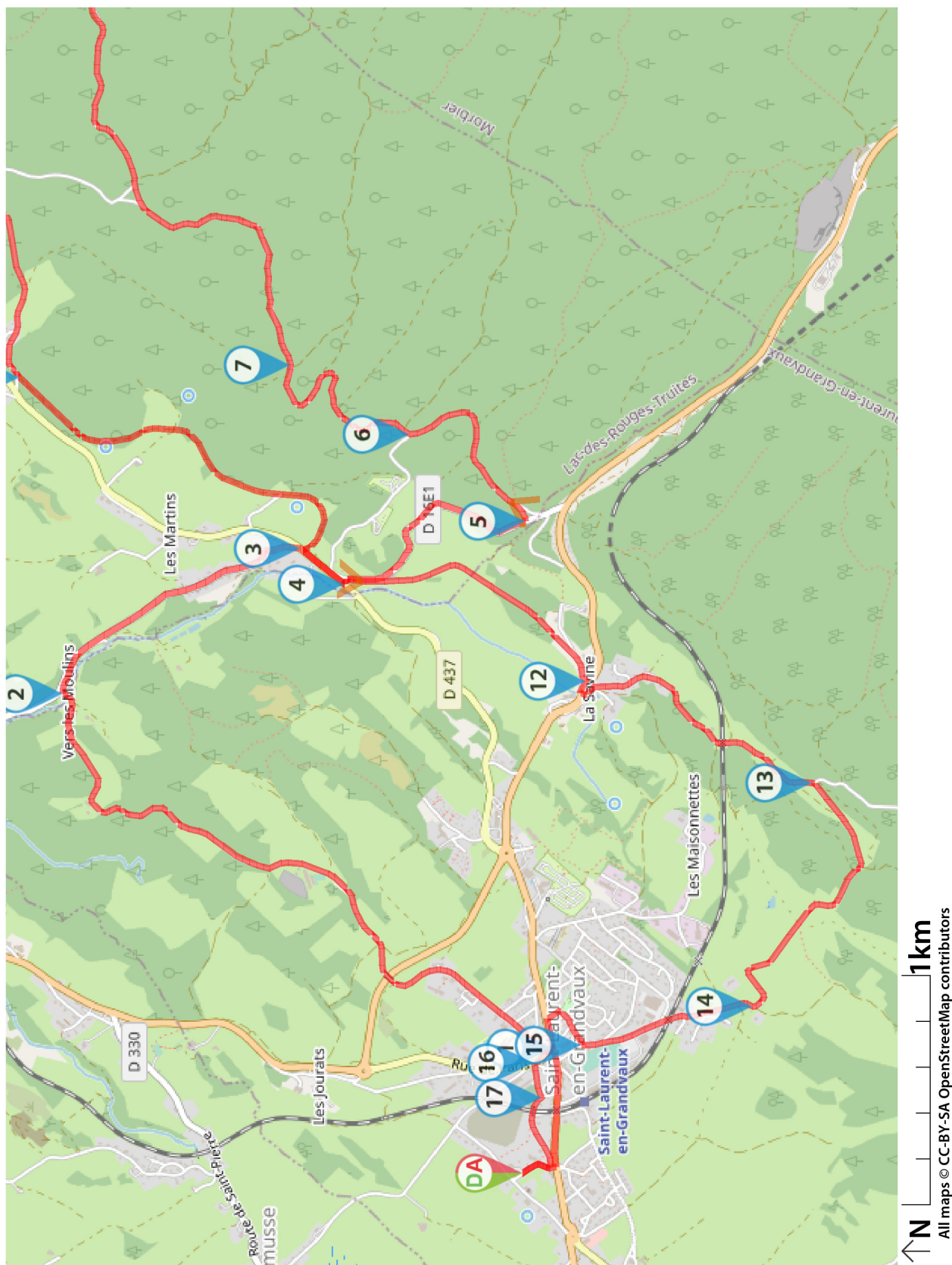
17 Rue des Passeurs

N 46.576356° / E 5.951468° - alt. 903 m - km 22.76

D/A Ferme Léonie

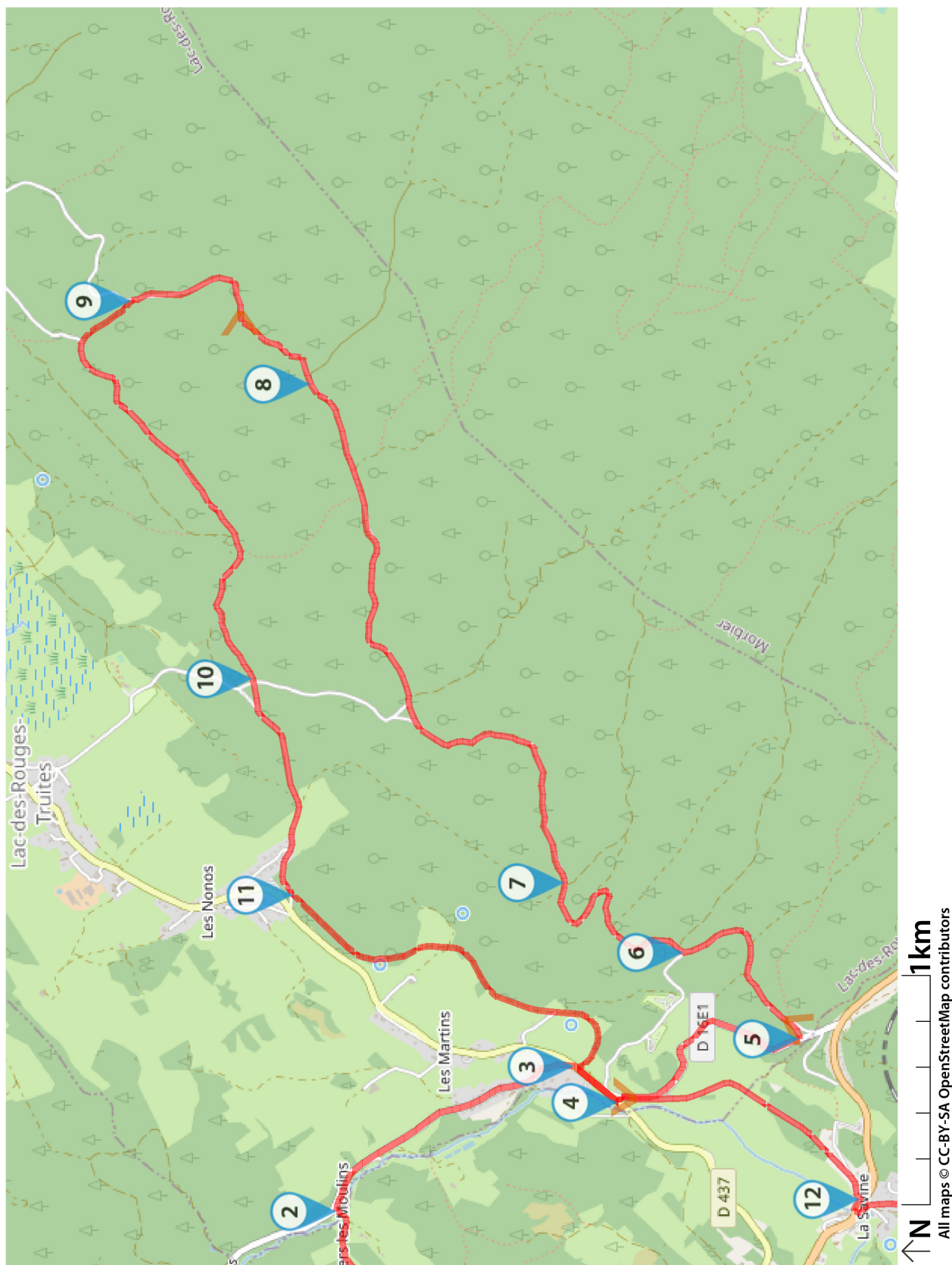
N 46.577101° / E 5.947171° - alt. 894 m - km 23.23

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



VisorandoVisorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

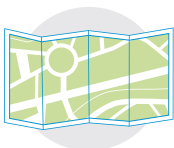
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



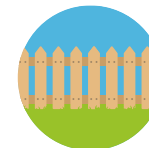
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



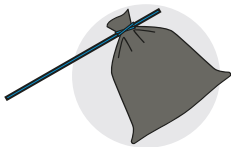
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.